

Rapport de la Haute autorité de santé (HAS) et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) « Qualité de vie au travail dans les établissements de santé »

01/05/2014

La HAS a mené, en collaboration avec l'ANACT, des travaux afin de permettre le déploiement dans les établissements de santé de la thématique de la relation entre conditions d'exercice du travail, bien-être des professionnels et qualité des soins. La qualité de vie au travail a d'ailleurs été intégrée dans le manuel de certification des établissements de santé V2010. Ont été associés à ce travail des experts-visiteurs, des organisations syndicales et des professionnels issus des établissements de santé (directeurs, médecins et cadres de santé). L'objectif de ce rapport est de fournir des outils aux experts-visiteurs de la HAS pour les aider à investiguer au mieux le sujet au cours des visites de certification, d'identifier les enjeux du dialogue social avec les organisations syndicales, et enfin de proposer des repères pour les établissements de santé.

Consulter ici le rapport de la Haute autorité de santé (HAS) et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) « Qualité de vie au travail dans les établissements de santé »